

## **ESQUISSE D'UNE CARTOGRAPHIE DE LA POTERIE DE TERRE SUR LA RIVE DROITE DE LA SEINE (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> SIECLES)**

**Fabienne Ravoire**, Institut national de recherches archéologiques préventives, UMR 5594 ARTeHIS (fabienne.ravoire@inrap.fr)

Au terme de ces quatre années de PCR, il est possible d'entamer une réflexion plus approfondie sur la topographie historique de l'artisanat de la poterie de terre à Paris entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, en particulier sur la rive droite de la Seine. Le but en est l'étude de l'évolution sur la longue durée de cet artisanat, d'un point de vue spatial, et dans une perspective historique.

Les thématiques envisagées pour un tel projet de recherche tournent avant tout sur les ateliers et leur implantation spatiale dans la ville, leurs relations avec les sources d'approvisionnement en matière première : l'argile, le sable, le bois, l'eau. Les questionnements sont multiples. Comment ces ateliers sont-ils insérés dans le tissu urbain et péri-urbain ? Sont-ils regroupés par quartier comme cela semble être la règle pour plusieurs métiers à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, ou au contraire s'agit-il d'implantations aléatoires ? Les ateliers se trouvent-ils à proximité de voies de communication, de zones de marchés pour la diffusion, des secteurs connus pour l'extraction d'argile et de sable ou pour la vente du bois nécessaire au fonctionnement des fours ? Sont-ils implantés dans des zones très urbanisées ou au contraire des zones au tissu urbain très lâche ? Quelles sont les relations avec les autres artisanats comme ceux de la métallurgie, peut-on apprécier l'environnement social de cette activité dans la ville ? Tous ces aspects de la recherche sont en cours et le but de ce bilan n'est pas de formaliser ici toutes les réponses à ces problématiques. Tout au plus pouvons-nous présenter ce qui, en définitive, relève expressément de ce PCR, à savoir une cartographie de l'implantation des potiers parisiens entre le Moyen Age et le XVII<sup>e</sup> siècle, avec un focus pour la seule rive droite de la Seine.

Ce test sur la rive droite est le point de départ d'une cartographie étendue à Paris et ses faubourgs. En effet, d'autres témoignages de cette activité artisanale, très importante jusqu'à la période moderne, notamment avec l'essor des faïenceries du faubourg Saint-Antoine au XVIII<sup>e</sup> siècle existent. De nombreux actes notariés, inventaire après décès, marchés, mettent en évidence la présence importante de potiers dans les faubourgs sud-est de la capitale : faubourgs Saint-Victor, Saint-Marcel, proches des lieux d'extraction de l'argile mais également Saint-Germain-des-Près et dans le secteur de Notre-Dame-des-Champs. C'est ce qui ressort entre autres de quelques mentions publiées par Coyecque (Coyecque 1905) : « les poteries, lieu-dit à Notre-Dame-des-Champs » (1548), « la poterie, lieu-dit à Notre-Dame-des-Champs » (1542) ; « les poteries, lieu-dit à Saint-Marcel » (1543), « clos des Poteries à Saint-Marcel » (1551), « rue des poteries à Saint-Marcel » ; « les poteries, au terroir de Sainte-Geneviève » ; « chemin de la porte-Saint-Jacques aux Poteries ».

### **Les sources**

La principale difficulté pour cartographier cette activité potière est le caractère diffus et ponctuel des sources. En effet, si l'on dispose de sources réglementaires<sup>1</sup> (statuts des

---

<sup>1</sup> Le *Livre des Métiers* rédigé par le prévôt Etienne Boileau et publié au XIX<sup>e</sup> siècle par Lespinasse et Bonnardot, et pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, le *Dictionnaire du commerce* de Savary des Bruslons.

métiers de la poterie de terre qui remontent au XIII<sup>e</sup> siècle, et qui ont été régulièrement repris jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle), de sources judiciaires (série Y des Archives nationales) qui nous permettent de comprendre le cadre institutionnel et l'organisation du métier, en revanche sur les potiers eux-mêmes, on ne dispose que de peu de données jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Pour localiser les potiers, il faut recourir aux Livres de la Taille. Le problème est que, si ces derniers font bien référence à des potiers, ce sont, sauf exception, des potiers d'étain et non de terre (ils sont désignés comme tels dans les rôles de la Taille). Ainsi un potier de terre est cité pour 1421 (Favier 1970, p. 31) : il s'agit de Guillaume Guiot (rôle de 1421) qui demeure dans le quartier Saint-Marcel, sur la rive gauche de la Seine, paye 2 onces d'impôt. Jean Favier soulignait à juste titre que l'on ne peut rien dire de la répartition topographique des métiers qui échappent à l'impôt. C'est bien le cas des potiers de terre.

Le seul moyen de localiser les potiers dans les sources écrites est de travailler à partir du Minutier central des notaires. Nous avons utilisé les ouvrages de Catherine Grodecki (Grodecki 1986) et d'Emile Coyeque (Coyeque 1905) qui ont fourni quelques notices intéressantes. Un gros travail de dépouillement a été réalisé par Edith Beaufiles dans le cadre d'une recherche sur les potiers parisiens dont les principaux résultats ont été publiés dans le cadre des actes du Congrès d'Archéologie médiévale de Paris en 1985 (Beaufiles 1985). Les actes ainsi dépouillés ont constitué la base de notre référentiel, à l'origine de nos propres travaux sur le sujet (Ravoire 1997). Plus récemment, Olivier Bauchet (INRAP), dans le cadre du Rapport final de synthèse sur la fouille du Mémorial de la Shoah (fouilles dirigées par X. Peixoto) a dépouillé une partie des actes notariés des notaires du quartier Saint-Gervais dans le but de retrouver le nom du ou des potiers qui ont travaillé rue du Grenier-sur-l'Eau. En effet, un four de potier, le seul actuellement connu pour la fin du Moyen Age à Paris y a été mis au jour en 2001. Nous avons également consulté les études effectuées par des étudiants en histoire qui ont été déposées au Centre de topographie parisienne. Ce dépouillement a confirmé ce que nous savions déjà, à savoir une représentativité quasi-nulle des potiers de terre dans les censives. Une seule mention a pu être retrouvée : celle de Marguerite la voicturière (potière de terre), propriétaire au XV<sup>e</sup> siècle d'une maison à l'enseigne Saint-Severin et Notre-Dame sur la censive de Saint-Merri, située à l'angle de la rue Beaubourg et de la rue Geoffroy-l'Angevin.

Jusqu'à une date très récente, les preuves archéologiques d'une production à Paris et dans les faubourgs de la capitale manquaient cruellement. Jacques Nicourt signale dans son ouvrage publié en 1986, qu'un four aurait été découvert en 1854 rive droite, rue de la Tixeranderie, ainsi qu'« une cinquantaine de tessons [du début du XIV<sup>e</sup> siècle (?)] trouvés par hasard dans le quartier Saint-Paul dans les déblais d'une canalisation, et qui présentent tous les caractères de rebuts de cuisson » et sur la rive gauche, dans l'ancien faubourg Saint-Marcel (angle de la rue d'Ulm et de la rue Lhomond), deux tessonniers datées des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (Nicourt 1986, p. 61, notes 67 et 66). Mais en 2001, un four et une partie de sa production ont été fouillés sur la rive droite, allée des Justes de France, anciennement rue du Grenier-sur-l'Eau. Très récemment, des rebuts de cuisson de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ont été mis au jour dans des remblais de construction du collège des Bernardins (fouilles Séverine Hurard, INRAP). Si l'implantation de cette activité dans ce secteur et au-delà de l'enceinte de Paris, dans le faubourg Saint-Marcel, est attestée dans les sources écrites dès le XV<sup>e</sup> siècle, cette découverte permet de faire remonter la date d'apparition.

## La cartographie et son interprétation

Le secteur étudié concerne la partie centrale de la rive droite autour du quartier des Halles, en particulier les quartiers Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Saint-Denis, Saint-Martin, et de la place de Grève avec une mention particulière pour Saint-Paul. Ces quartiers correspondent aujourd'hui aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements de Paris. Cet espace a été relativement épargné par les travaux d'agrandissement de la ville au XIX<sup>e</sup> siècle et l'on peut y retrouver de nombreuses rues anciennes. Certaines ont toutefois disparu, par exemple la rue Troussevache, située près des Halles.

Une des difficultés rencontrées a été le repositionnement sur le plan parcellaire actuel, qui n'indique pas les repères historiques (voies, églises, marchés...) : un recalage sur le plan de Paris à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle dressé par le CNRS était beaucoup plus facile.

Une autre difficulté réside dans le fait que les informations collectées ne permettent pas de précisions au niveau de la parcelle, sauf dans un seul cas, celui de Marguerite la voicturière. Dans tous les autres cas, les potiers sont localisés dans un secteur topographique (ex. le cimetière Saint-Jean) et le plus souvent, dans une rue. Par exemple, la mention d'un potier au XV<sup>e</sup> siècle dans la rue Beaubourg, ne nous permet pas de situer son officine autrement qu'entre le début de la rue au niveau des Halles et sa fin vers l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs au nord ! La localisation suit donc la couche du filaire des rues.

Même si les données reportées sur la zone testée sont encore peu nombreuses (une cinquantaine dont la moitié seulement a été rentrée sur ArcView<sup>®</sup>, le reste devant l'être très prochainement<sup>2</sup>), elles permettent de mettre en évidence le fait que cette activité artisanale est fortement implantée dans le secteur testé. En effet, la plupart des sources dont nous disposons pour la rive droite de la Seine font référence à celui-ci. D'autre part, cette activité est attestée sur la longue durée.

Les données concernant le Moyen Age central sont quasi inexistantes et imprécises, on trouve par exemple : 1222 : rente sur une maison de potier située sur la censive du Temple ; 1223 : confirmation d'un legs qui pourrait être selon Jacques Nicourt celui de l'acte de 1222 (Nicourt 1986) ; 1252 : donation faite par Havoie la potière de 9 sous parisis à prendre chaque année sur trois maisons « .. situs Parisius ultra magnum pontem in poteria » (pont du Châtelet ?)...Mais les potiers étaient sans doute déjà nombreux dans la ville puisqu'il y a eu rédaction de la réglementation de ce métier.

Les données concernant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sont au nombre de sept (points jaune très clairs). Les potiers se trouvent dans les paroisses Saint-Gervais (rue de la Tixeranderie, rue de la Savonnerie), Saint-Paul (tessonnière XIV<sup>e</sup>), Saint-Nicolas (rue aux Oies, rue Beaubourg, rue Geoffroy l'Angevin), paroisse Saint-Merri (rue Troussevache).

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les données sont plus nombreuses puisque nous bénéficions de l'apport des sources notariales. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les potiers se trouvent dans les paroisses Saint-Gervais (cimetière Saint-Jean, rue du Grenier-sur-l'Eau), Saint-Paul (rue Saint-Antoine), Saint-Nicolas (rue aux Oies, rue des Gravilliers).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, bien qu'étant encore un peu dans le cœur de la ville, dans les paroisses Saint-Gervais (cimetière Saint-Jean, rues de la Verrerie, de la Vannerie et de la Haulte-Vannerie), Saint-Paul (rues Saint-Antoine et du faubourg Saint-Antoine), on a désormais beaucoup de

---

<sup>2</sup> Le zonage réalisé sur les cartes inclut l'intégralité des données.

mentions dans les paroisses Saint-Nicolas (rues aux Oies, des Gravilliers, du Temple, des Vertues, Pastourelle) et Saint-Laurent (rue Guerin-Boisseau, porte Saint-Martin).

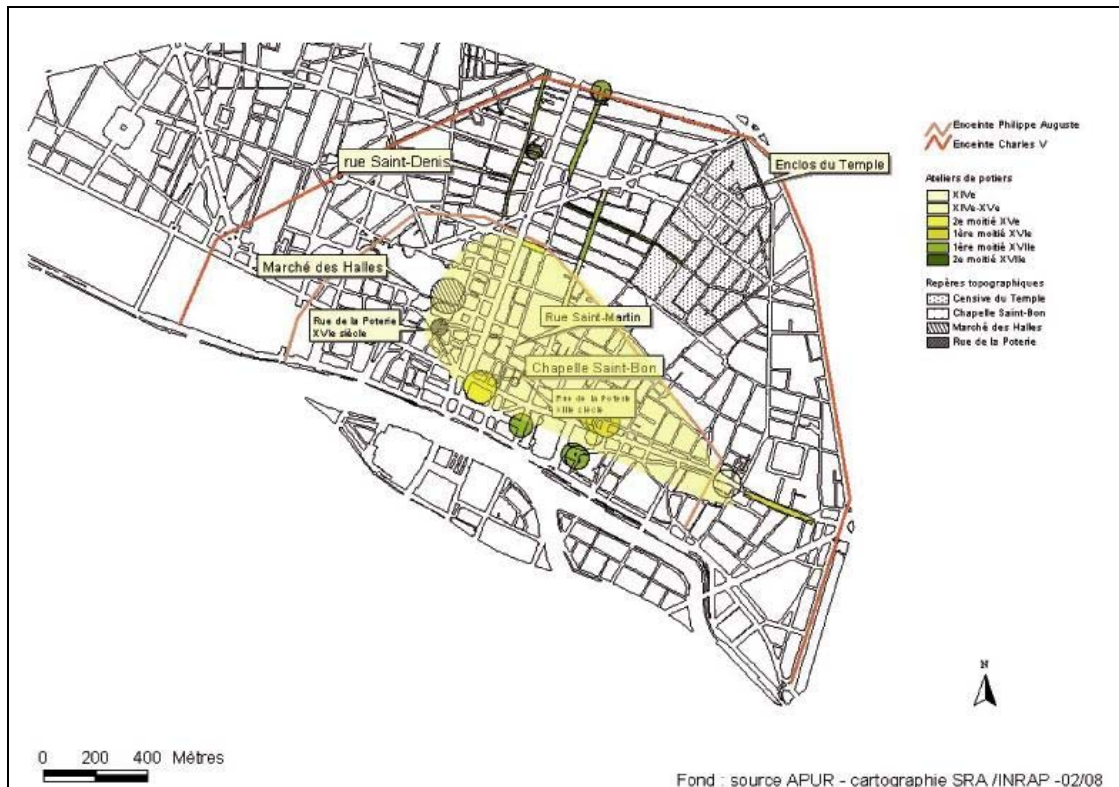
Le recalage de ces informations topographiques nous a permis de faire plusieurs constatations. La première est qu'il existe un ancrage très fort de ce métier autour des Halles, lieu de ventes réglementaire et de la chapelle Saint-Bon, située non loin de là, derrière l'église Saint-Merri, et qui était l'église à laquelle les potiers étaient rattachés. La marchandise des potiers de Paris est portée à la Halle les samedis et mercredi « à la charge de tourner et de changer place à tour par chacun samedi » (Savary 1762, t.IV, p.324 sq). « Les maîtres vendant aux Halles devront changer de place chaque année » (Delamare 1605). A. Tuetey, dans son *Inventaire des livres de couleur et bannières*, cite une sentence du Châtelet en date du 22 juin 1501, au profit des potiers de terre contre certains marchands publics condamnés à 20 sous d'amende pour étalage de pots de terre aux Halles de Paris (Tuetey 1899).

De plus, deux rues de la Poterie, situées non loin de là, structurent également cet ancrage. La plus ancienne figure sur le plan de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle est perpendiculaire à la rue de la Verrerie et parallèle à la rue des Arcis, derrière l'église Saint-Merri. Cette rue était appelée également « rue de la poterie des Arcis ». Elle apparaît dans un acte donation de fait en 1272 dans les archives de Saint-Martin-des-Champs. Une seconde rue de la Poterie, dénommée « rue de la poterie des halles » a été achevée en 1556. Située aux abords des Halles, elle s'appela d'abord rue des « Deux jeux de paume » parce que située à l'emplacement d'un ancien jeu de paume. Elle devient rue de la Poterie à cause des potiers qui devaient avoir leurs étals à proximité. Au XVII<sup>e</sup> siècle, des « boutiques » de potiers y sont établies. Elle disparaît au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le lien entre l'activité économique et le regroupement professionnel semble pouvoir très nettement être appliqué aux potiers de terre. Ce constat va dans le sens de Jean Favier qui remarquait que dans leur majorité, les artisans et boutiquiers, sinon les grands marchands demeuraient au XV<sup>e</sup> siècle sur le lieu de leur activité (Favier 1970, p.25). Ainsi, les officines de potiers sont installées dans les rues proches de la Seine et du port de Grève où l'on pouvait s'approvisionner en bois. Ils sont également proches des Halles, principal lieu de vente. L'approvisionnement en terre et en sable se faisait par des voituriers comme plusieurs contrats de vente de terre et de voiturage passés devant notaire l'attestent. En revanche, l'approvisionnement en bois et en minerai relevait de transactions de nature différente. En effet, les actes notariés relatifs aux potiers n'en ont pas gardé la trace.

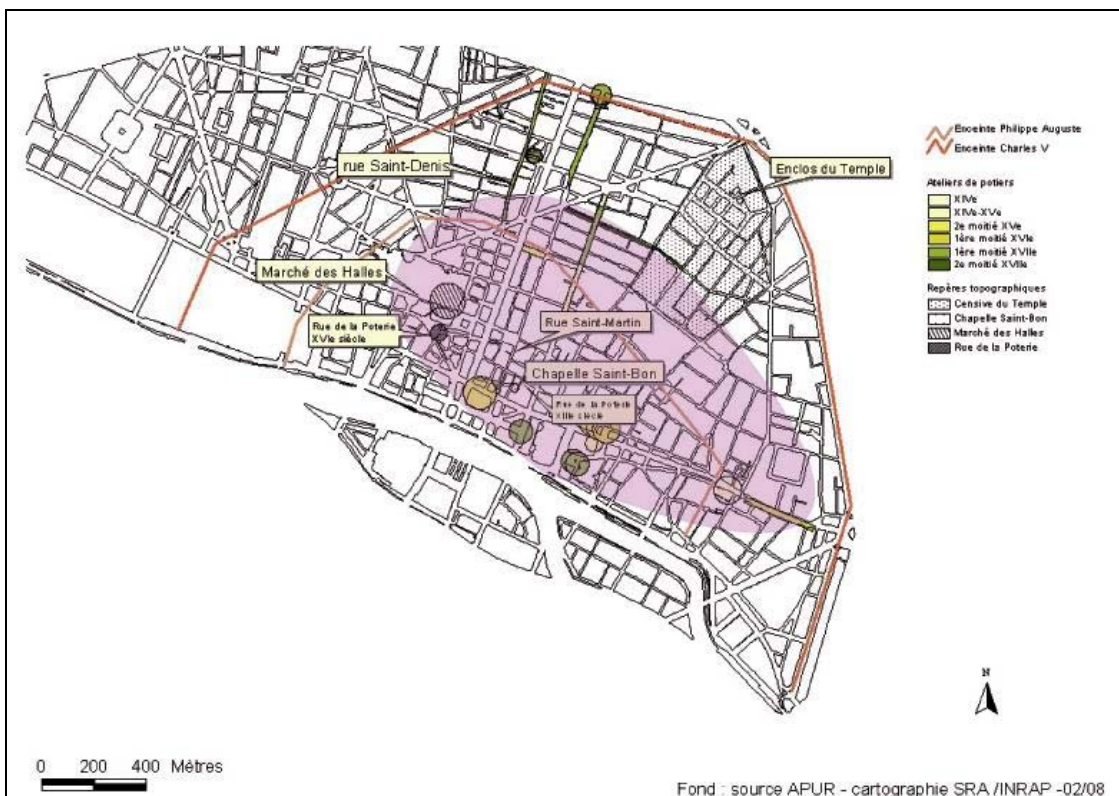
La cartographie de la localisation de potiers de terre permet également de mettre en évidence ce qui semble être une évolution topographique de l'implantation de ces potiers. On restera cependant prudent car il est vrai que les références sont encore peu nombreuses.

Il semblerait que dans un premier temps (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), l'implantation sur la rive droite ait été limitée au cœur même de la ville autour des Halles et de la chapelle Saint-Bon ainsi que le long de l'axe de circulation est-ouest bordant la Seine et un peu vers le nord, le long de l'axe nord-sud marqué par les rues Saint-Martin et Saint-Denis (zonage jaune). Les officines sont toutes situées dans l'enceinte de Charles V.



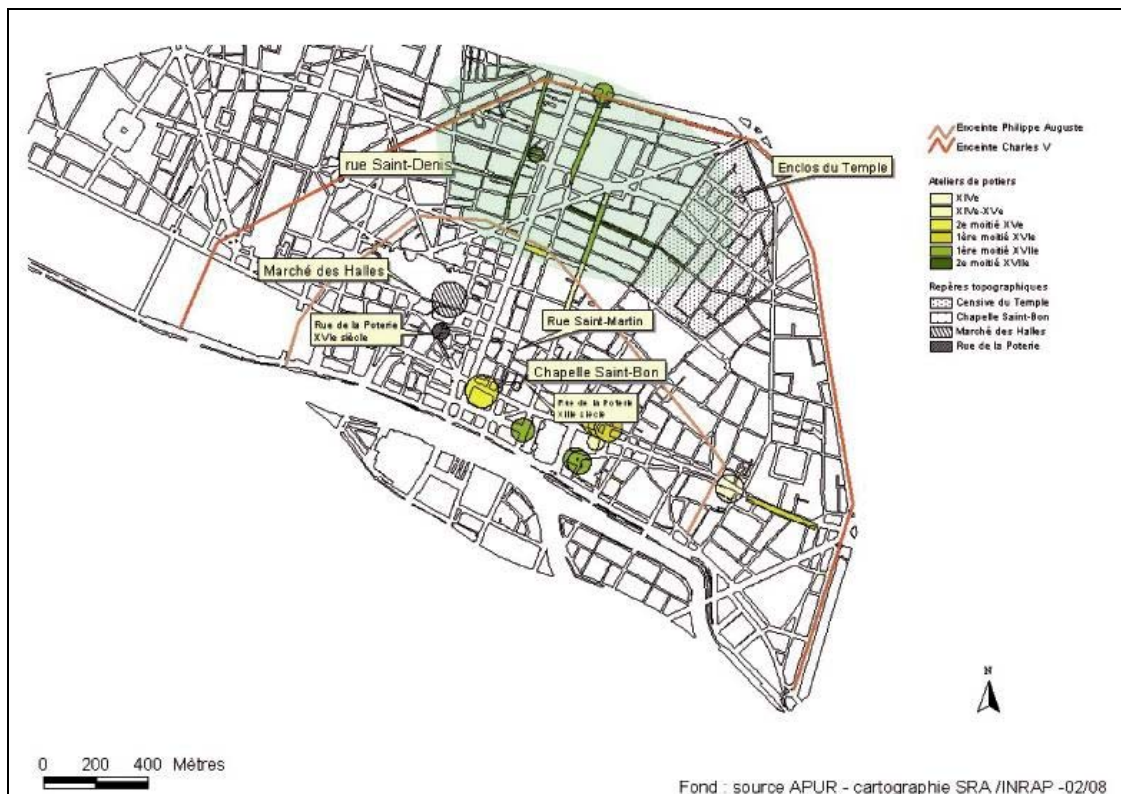
*Evolution de la localisation des potiers de terre XIII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles (zonage jaune)*

Au XVI<sup>e</sup> siècle (zonage violet), les potiers sont dans les mêmes quartiers mais leur localisation dénote une extension à la fois vers l'ouest (quartiers Saint-Paul et Saint-Antoine) et vers le nord (quartiers Saint-Sauveur, Saint-Eustache).



*Evolution de la localisation des potiers de terre XVI<sup>e</sup> siècle (zonage violet)*

Au XVII<sup>e</sup> siècle (zonage vert), si certains potiers semblent encore présents dans le centre, très clairement, l'essentiel de l'implantation se situe désormais vers le nord autour des paroisses Saint-Nicolas et Saint-Martin, et au-delà de l'enceinte, dans le faubourg Saint-Martin et vers l'ouest vers le faubourg Saint-Antoine. De fait, la première manufacture de faïence, celle de Naulle, va s'implanter au-delà des murs, dans ce faubourg qui par la suite, concentrera la plupart des faïenceries parisiennes comme l'ont montré les travaux de Régine de Plinval de Guillebon (de Plinval de Guillebon 1995).



*Evolution de la localisation des potiers de terre XVII<sup>e</sup> siècle (zonage vert)*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'activité potière intra-muros semble limitée à la vente des poteries, sans doute encore aux Halles mais surtout dans des boutiques situées autour des Halles, boutiques tenues par des marchands potiers de terre et des marchands verriers faïenciers.

Une des questions soulevées par cette dispersion des potiers vers la périphérie de la ville, puis dans ces faubourgs, est celle de la relation entre ce type d'industrie polluante et la gestion de l'espace urbain. En effet, la prise en compte des dangers d'incendie et des problèmes de puanteurs, par les autorités de la ville, est révélée par plusieurs documents :

- une sentence du Châtelet, en date du 4 novembre 1486 indique qu' « interdiction a été faite à Colin Gosselin, potier de terre, en la rue de la Savonnerie, ou pendoit pour enseigne les Ratz de cuire aucun pot en sa maison, en raison de la puanteur des matières employées à la fabrication, sous peine de 20 livres parisis d'amende ». Cette sentence est relative à une plainte déposée par les procureurs du roi et le procureur de la ville de Paris. Ils ont fait appel à des rapports de médecine et de chirurgie, en raison de craintes d'infection, due aux fumées polluantes, odeurs dues aux terres mises à pourrir. Les autorités ont conscience des méfaits qui pourraient être occasionnés par l'emploi de plomb, de soufre et limaille, d'ocre et autres matériaux (Delamare 1705, p. 541)

- un Arrêt du Parlement en date du 7 septembre 1497, interdit encore d'allumer des fours à poteries dans Paris, à l'occasion d'une plainte contre Guillaume Laurens, maître potier, demeurant près du cimetière Saint-Jean (Lespinasse 1886, p. 771)

- une lettre patente du 20 octobre 1563 du roi Charles IX vise à éloigner les industries polluantes comme la boucherie dans les faubourgs de la ville (Babelon 1986, pp. 304-305)

- quelques années plus tard, un édit du 21 novembre 1577 du roi Henri III homologue un Règlement de Police Générale pour les métiers et marchandises de la Ville de Paris et du royaume, qui ordonne que « plus de tuilleries ne seront construites dans l'intérieur de Paris »

- en 1579, une ordonnance d'Henri III réitère l'interdiction de 1497.

Comme le rappelle Lespinasse, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, « ... la salubrité de l'air, la pureté de l'eau, la bonté des aliments et des remèdes font les aspects immédiats des soucis de la santé publique. De là viennent les Ordonnances et les Règlements pour le nettoyage des rues, l'écoulement des inondations par les cloaques, et les décharges ... C'est sur ce motif que sont fondés les Règlements qui ordonnent que les tanneurs, les fours à cuire les poteries de terre, les teinturiers et les tueries des bestiaux seront éloignés du milieu des Villes » (Lespinasse 1886, p. 202).

La réitération de ces ordonnances durant le XVI<sup>e</sup> siècle indique que ces activités sont encore bien implantées dans la ville, comme en témoigne la récente découverte du four de la rue du Grenier-sur-l'Eau qui a cessé de fonctionner vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

## **Conclusion**

Un de nos objectifs était de mettre en évidence une structuration de cette activité artisanale dans le tissu urbain sur la longue durée, en partant des données historiques les plus anciennes, qui datent actuellement du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Le résultat, encore à l'état d'esquisse, est néanmoins révélateur du processus d'interaction entre l'espace urbain et une activité humaine, sur la longue durée. Il permet de réfléchir à l'intégration sociale des potiers dans le tissu urbain. Jean Favier notait que dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les quartiers autour des Halles concentrent une population fortunée au contraire du quartier de Grève et dans une moindre mesure de Saint-Paul (Favier 1970, p. 64). De fait, les tanneurs étaient essentiellement localisés dans ce quartier, en bordure de Seine. C'est semble-t-il le cas pour des potiers de terre, qui rappelons-le, comptent parmi les plus pauvres artisans parisiens, contrairement aux faïenciers au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. On peut supposer également que les potiers de terre comme les marchands de vin ou les marchands de bois, se sont préférentiellement installés à proximité du port de Grève, point névralgique pour la distribution des matières premières et notamment du bois à Paris.

## Bibliographie

- Beaufils 1985 : BEAUFILS (E.). — Les Potiers de terre parisiens du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les Archives du Minutier Central des Notaires. In : Plaquette multicopiée éditée par le chantier de la Cour Napoléon du Louvre à l'occasion du colloque sur la céramique médiévale et post-médiévale, Paris, 4-6 octobre 1985. Paris, 1985, p. 4-12.
- Coyecque 1905 : COYECQUE (E.). — Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVI<sup>e</sup> siècle. Paris : Imprimerie nationale, 1905. 2 vol. (Histoire générale de Paris)
- Cot 1705 : Cot (J.) et (P.). — Collection Nicolas Delamare sur la Police de Paris, Livre IV.
- Favier 1970 : FAVIER (J.). — Les Contribuables parisiens à la fin de la guerre de Cent Ans. Genève : Droz, 1970.
- Grodecki 1986 : GRODECKI (C.). — Documents du Minutier central des notaires de Paris. Histoire de l'art au XVI<sup>e</sup> siècle. 1540-1600), Paris, Imp. Nat. 1986
- Lespinasse 1886 : LESPINASSE (R. de). — Les Métiers et corporations de la ville de Paris, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, Histoire générale de Paris. Paris, 1886.
- Lespinasse, Bonnardot 1879 : LESPINASSE (R. de), BONNARDOT (F.). — Le Livre des métiers d'Etienne Boileau : les métiers et corporations de la ville de Paris. Paris, 423 p.
- Nicourt 1974 : NICOURT (J.). — Productions médiévales des potiers de terres parisiens. Les dossiers de l'Archéologie, n° 7, 1974, p. 117-130.
- Nicourt 1986 : NICOURT (J.). — Céramiques médiévales parisiennes - Classification et typologie. Ermont : J.P.G.F., 1986, 366 p., ill.
- Plinval de Guillebon 1995 : PLINVAL DE GUILLEBON (R.). —Faïence et porcelaine de Paris : XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Dijon : Faton, 1995.
- Ravoire 1997 : RAVOIRE (F.). — La vaisselle de terre cuite en Ile-de-France entre la fin du XV<sup>e</sup> s. et la première moitié du XVII<sup>e</sup> s. - Définition d'un faciès régional : thèse de doctorat d'archéologie, nouveau régime. Paris : Université de Paris I, 1997, 930 p., ill.
- Savary Des Bruslons 1742 : SAVARY DES BRUSLONS (J.). — Dictionnaire universel du commerce. Genève, 1742.
- Tuetey 1899 : TUETHEY (A.). — Inventaire des livres de couleur et bannières, Paris, Imprimerie Nationale.